



Patrick Bellenchombre, Rémi Canino, Nicolas Frize,
Dominique Lhuilier (2009). *Le travail incarcéré. Vues
de prison*

Paris: Éditions Syllepse

Yves Clot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/activites/2530>

DOI : [10.4000/activites.2530](https://doi.org/10.4000/activites.2530)

ISSN : 1765-2723

Éditeur

ARPACT - Association Recherches et Pratiques sur les ACTIVités

Référence électronique

Yves Clot, « Patrick Bellenchombre, Rémi Canino, Nicolas Frize, Dominique Lhuilier (2009). *Le travail incarcéré. Vues de prison* », *Activités* [En ligne], 8-1 | avril 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/activites/2530> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/activites.2530>



Activités est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Analyse d'ouvrage par Yves Clot

Patrick Bellenchombre, Rémi Canino, Nicolas Frize, Dominique Lhuillier (2009). *Le travail incarcéré. Vues de prison*. Paris: Éditions Syllepse.

Il y a des livres écrits à plusieurs mains qui se justifient pleinement, au-delà des habitudes. *Le travail incarcéré*, consacré au travail en prison, est de ceux-là. Dominique Lhuillier, Patrick Bellenchombre, Rémi Canino et Nicolas Frize, les quatre auteurs, sont très loin d'exercer les mêmes activités. Professeur (e) au CNAM, D. Lhuillier nous a habitués aux textes d'une chercheuse de référence dans le domaine de la clinique du travail, P. Bellenchombre, lui, connaît la prison de l'intérieur. Incarcéré, au sens propre, il transforme ici sa condition sociale en instrument d'analyse. R. Canino fait partie de ces psychologues praticiens dont l'expérience considérable pèse lourd dans le champ pénitentiaire. N. Frize, compositeur connu pour son exigence en matière de création musicale soutient depuis longtemps une expérience du travail, instituée en prison pour des détenus. À quatre, en multipliant justement le point de vue par quatre, ils nous offrent une analyse du travail en prison, de ses limites et de ses possibilités, qui est comme une loupe pour le travail en général. La prison est ici un analyseur du travail humain. Ne serait-ce que pour cette raison – on ne trouvera dans ce texte aucune facilité « ethnographique » – ce livre précis est à lire et à méditer.

L'ouvrage commence, sous la plume de P. Bellenchombre, par un retour sur l'histoire des rapports entre le travail et la prison en questionnant les héritages du problème. D. Lhuillier traite ensuite du destin des fonctions sociales et psychologiques du travail au sein même du désœuvrement carcéral lorsque le travail pénal risque de basculer dans l'imposture d'une contrefaçon de l'activité professionnelle. L'examen des paradoxes du droit du travail en prison réalisé à nouveau par P. Bellenchombre surprendra le lecteur peu habitué à cet univers juridique bien particulier. Le livre se poursuit, sous la plume de N. Frize, en revenant sur l'expérience de restauration des fonctions du travail quand on associe, dans un monde aussi paradoxal que celui-là, activités professionnelles, formation, création et développement culturel. Et il revient à R. Canino d'examiner à quelles conditions précises le travail peut se révéler thérapeutique quand l'activité déplace les résistances psychiques les plus singulières. Pour autant, l'ouvrage ne serait pas ce qu'il est s'il n'était « tissé » par des entretiens avec des personnes incarcérées. Le lecteur partage l'expérience de leur travail hors comme derrière les murs. Ce sont ces entretiens, que les auteurs ont su intercaler entre leurs textes propres, qui sont finalement le fil rouge du livre.

S'il fallait résumer le propos du livre on pourrait sans doute le faire en indiquant qu'il est tout entier tourné contre « l'exotisme carcéral ». Le sort du travail en prison se joue en dehors de la prison, dans la société et, à l'inverse, la prison grossit le trait de ce qu'est devenu le travail à l'extérieur : « l'empêchement de l'activité est aussi fondamentalement privation du pouvoir de l'action, en prison comme au dehors » (p. 152). Encore faut-il ne pas confondre l'activité humaine avec les vertus anesthésiques de l'habitude que cultive la rhétorique de la soumission. Prétendre que s'habituer aux contraintes du travail en prison est la meilleure manière d'éviter la récidive conduit à faire du travail une punition. La soumission factice peut bien déboucher sur la récompense d'une mesure de libération conditionnelle mais à quel prix ? « Quelle ineptie de prétendre qu'on est actif seulement parce qu'on a pris l'habitude ! » (p. 103). Détacher réellement le travail de la peine c'est au contraire admettre le détenu comme sujet de droit.

Si, au contraire, le travail répétitif est d'abord au service de la stricte adaptation carcérale, un privilège offert en contrepartie d'une conduite soumise et silencieuse, il constitue un simple instrument

de contrôle sans devenir possible dans la vie des sujets. Et ce, même lorsqu'il bascule dans cette « économie de la débrouille » qui s'épanouit dans le monde carcéral pour lutter contre la paupérisation. À l'inverse, fabriquer des objets visibles et utiles au-dehors, renouer ainsi le lien au monde en restaurant la dignité d'une interlocution permet de ne pas être totalement absorbé dans la machine pénitentiaire. Le travail est alors un trait d'union entre le dedans et le dehors, préparant la sortie par une « reliance » à la chaîne « transpersonnelle » du dehors : « le métier, entendu comme mémoire et référentiel collectif est un formidable "passe muraille" » (p. 67). À travers lui, c'est la société civile qui pénètre la prison si la suradaptation ne « casse » pas l'individu dans sa sensibilité, ses capacités à se prendre en charge maintenant pour une hypothétique réinsertion. À défaut, la sortie peut tout simplement « faire peur ».

Les auteurs ne sont d'ailleurs pas naïfs. Ils montrent combien l'assujettissement peut prendre un sens chez les détenus eux-mêmes qui peuvent « transformer le corps en machine par des comportements quasi mécanisés » (p. 134). L'activisme vise alors l'épuisement volontaire qui permet de ne pas penser. En conséquence, l'adaptation à la routine carcérale « produit une paralysie psychique qui entre dans le cadre de la psychopathologie » (p. 134). L'expérience montre que la mobilisation du corps subjectif dans un dialogue tonique avec la matière travaillée et parlée avec d'autres est le point de départ possible d'une redynamisation affective. Mais c'est alors le contraire d'un exutoire à l'excitation, d'une décharge ou d'un châtiment. Au total, la conclusion est nette : la main-d'œuvre carcérale est bien « carencée » mais d'abord du côté des conditions d'une réhabilitation du travail comme activité humaine à part entière. La discrimination sociale d'une situation handicapante finit par naturaliser les comportements en les fixant dans la répétition.

Au fond, la question sur laquelle nous restons à la lecture de cet ouvrage qu'on conseillera à tout analyste du travail débutant ou confirmé est la suivante : que peut-on attendre d'une activité professionnelle structurante ? Il faut bien convenir qu'elle dépasse la vie carcérale ici analysée. C'est la question du travail humain tout court. Ce livre, rare aussi bien par sa conception que par ses conclusions, montre que la prison n'est qu'un détour pour qui cherche authentiquement la réponse aux « incarcérations » ordinaires de l'activité. Un détour où, paradoxalement, on peut apprendre quelque chose de l'enfermement.

Janvier 2011.